



Mairie de Messimy-sur-Saône

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Compte Administratif 2018

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières et essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Disponible en mairie sur demande, elle sera également mise en ligne sur le site Internet de la commune.

En plus du budget principal, la commune de Messimy-sur-Saône a géré à partir du 1^{er} janvier 2018 un budget annexe « Locaux commerciaux »

I.- BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

L'année 2018 génère un excédent de fonctionnement de 155 597,27 €.

- Dépenses

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 3,27 % par rapport à celles de 2017 passant de 671 303,99 € à 693 223,04 €, soit une hausse de 21 919,05 €, lié en grande partie au versement d'une subvention exceptionnelle au budget annexe de 35 000 €. Sans celle-ci, les dépenses de fonctionnement auraient diminuées de 13 080,95 €, soit - 1,95%.

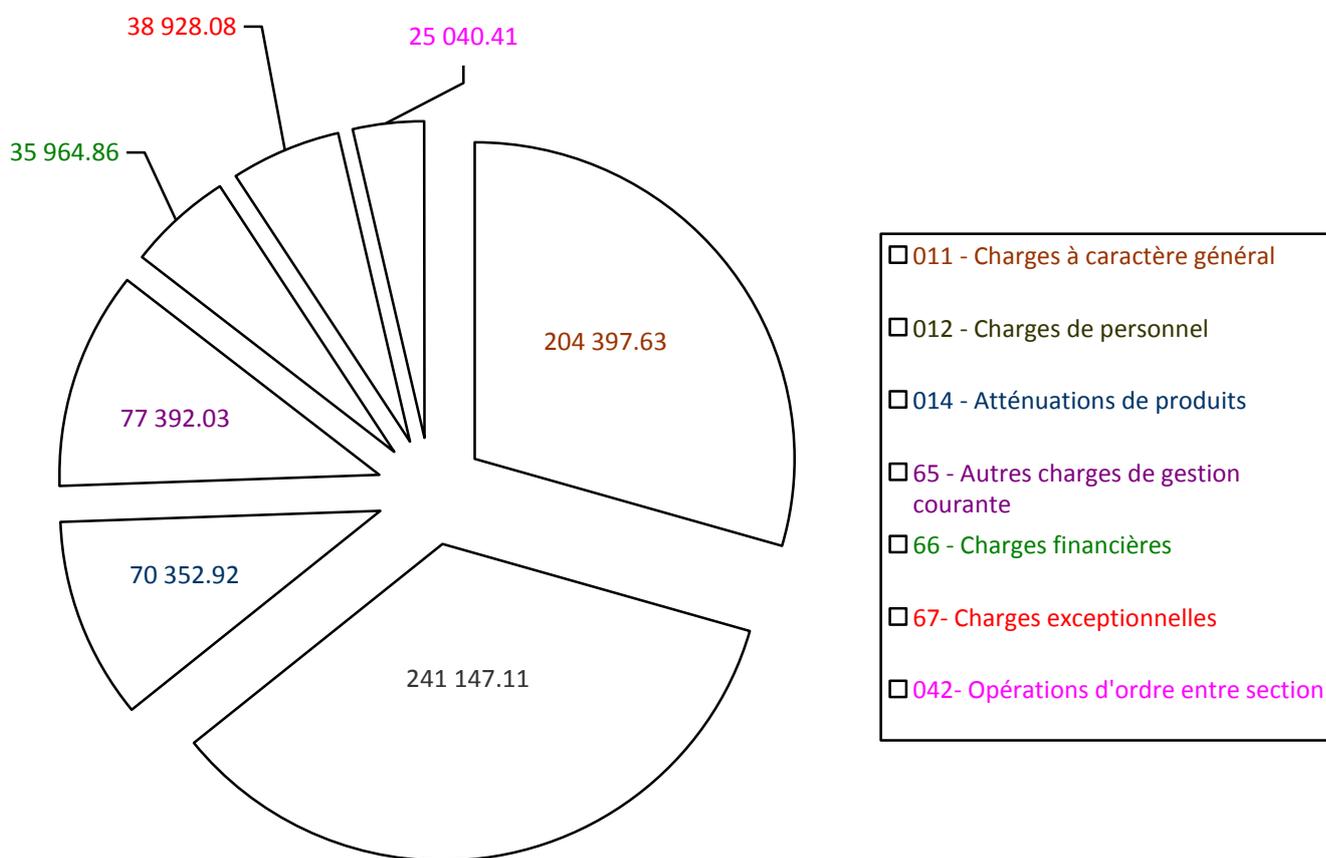
Les explications suivantes sont données par chapitre permettant d'éclairer sur les évolutions :

- une hausse importante des charges à caractère général de + 13,65 % (24 550,80 €) liée principalement à des fournitures de petit équipement multiplié par quatre (remplacement radiateurs dans deux logements, acquisition de panneaux,...) et aux travaux d'entretien (terrain de foot, réfection peinture dans un appartement ; réparation de chaussée avec un nouveau système de point à temps, remplacement feu piéton endommagé, grosse réparation sur le camion, ...). Les autres dépenses restant stable,
- les charges de personnel augmentent encore de + 4,54 % (10 471,41 €) suite à des avancements de grade, ainsi que des heures complémentaires conséquentes dans le cadre du remplacement d'un agent en congé longue maladie, et malgré des réductions de temps de travail suite à l'arrêt du temps d'activités périscolaire,
- les charges de gestion courante diminuent de 9,45 % (- 8 080,80 €) en raison de l'arrêt de la contribution au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) suite à sa dissolution et l'absence de subvention au CCAS dissous au 31 décembre 2017.
- les charges financières (intérêts d'emprunts) diminuent de 7,70 % (- 3 002,35 €) du fait de la dégressivité normale des intérêts dans le temps et le maintien à 0% d'un emprunt à taux variable sur toute l'année,
- en charge exceptionnelle, le remboursement d'une saisie attribution à un ancien élu d'un montant de 3 928,08 € et la subvention de 35 000 € déjà évoquée,
- l'absence de provisions pour risques (affaires judiciaires) en 2018,
- les opérations d'ordre de transfert entre sections correspondent uniquement aux amortissements.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2018
011- Charges à caractère général	204 397,63 €
012- Charges de personne	241 147,11 €
014- Atténuations de produits	70 352,92 €
65- Autres charges de gestion courante	77 392,03 €
66- Charges financières	35 964,86 €
67- Charges exceptionnelles	38 928,08 €
042- Opérations d'ordre entre section	25 040,41 €
TOTAL	693 223,04 €

Dépenses de Fonctionnement par chapitre



- Recettes

Les recettes de fonctionnement ont régressées de – 1,25 % par rapport à celles de 2017 passant de 859 560,08 € à 848 820,31 €, soit – 10 739,77 €

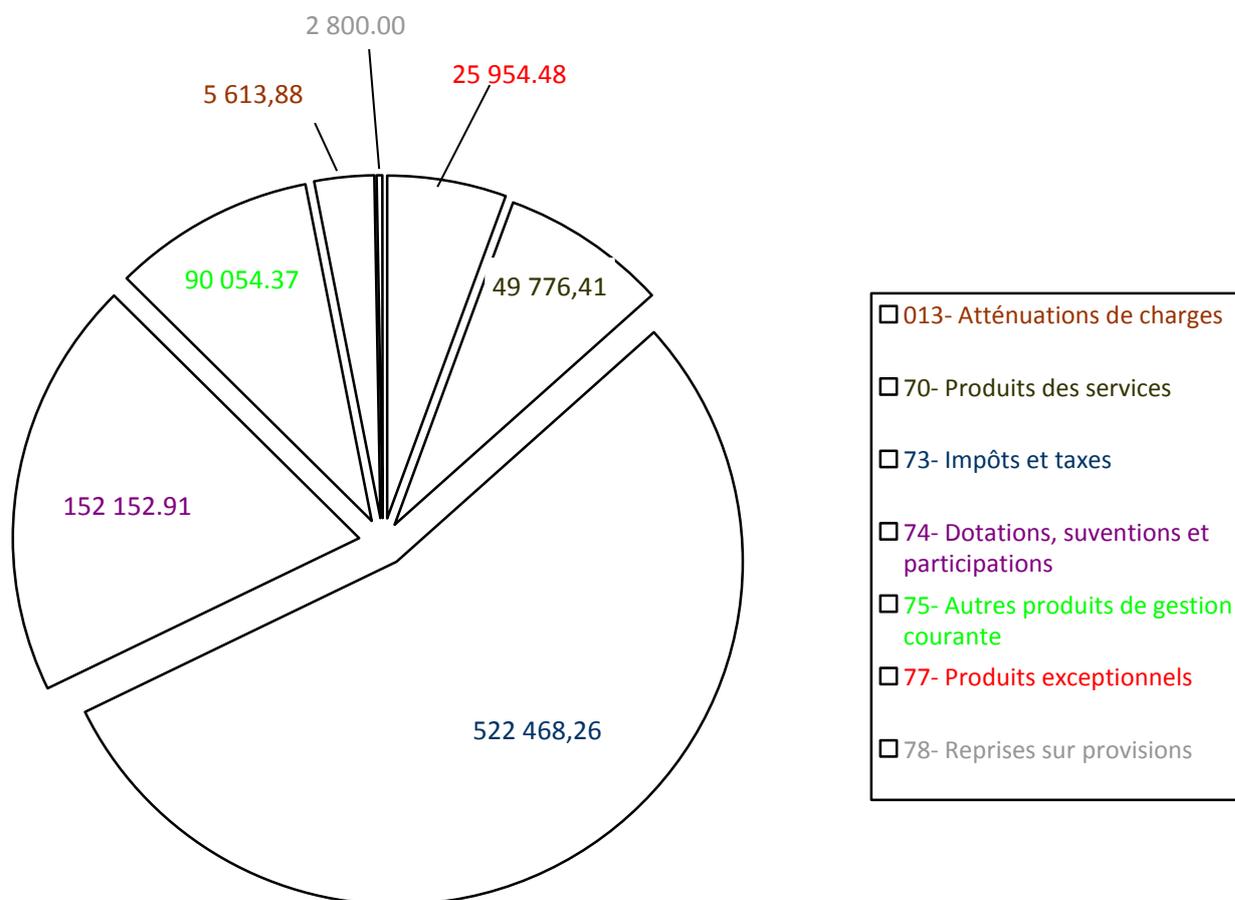
Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- le remboursement par l'assurance de la rémunération de l'agent en congé longue maladie,
- poursuite de la baisse de la Dotation forfaitaire versée par l'Etat de 100 609 € à 98 644 € (- 1,95%), mais sans comparaison avec les années précédentes
- les produits des services sont en diminution de 3 995,97 €, en raison de redevances périscolaires inférieures dû à l'arrêt des activités périscolaires au 30 juin 2018 et à une petite diminution du nombre de repas au restaurant scolaire,
- les recettes fiscales directes (TH, TFPB et TFPNB) : de 361 231 € à 372 129 €, soit une hausse de 3,02%, liée à l'augmentation des taux décidés en 2018 (de + 1 %) et une progression des bases d'imposition,
- l'attribution de compensation de la Communauté de Communes Val de Saône Centre a été réduite suite à un nouveau transfert de charges (voie interne de la zone artisanale), mais une dotation de solidarité communautaire a été perçue,
- les produits des revenus ont diminué de 11,77 % (- 12 014,08 €) du fait de la vacance de trois logements (sur quatre mois) et du rabais accordé aux deux commerces sur l'année en raison des travaux au niveau de l'ancienne poste,
- la poursuite des recouvrements au titre de l'article L 761-1 du code de justice administrative et du recouvrement par huissier de dommages et intérêts, au niveau des produits exceptionnels,
- le remboursement par l'assurance de sinistres (main courante du stade, feu piéton,...)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2018
013- Atténuations de charges	5 613,88 €
70- Produits des services	49 776,41 €
73- Impôts et taxes	522 468,26 €
74- Dotations, subventions et participations	152 152,91 €
75- Autres produits de gestion courante	90 054,37 €
77- Produits exceptionnels	25 954,48 €
78- Reprises sur provisions	2 800,00 €
TOTAL	848 820,31 €

Recettes de Fonctionnement par chapitre



Section d'investissement

Hors restes à réaliser et report de l'année antérieure, la section d'investissement est excédentaire de 46 277,73 € sur l'année 2018. En tenant compte des restes à réaliser, le résultat reste en excédent pour 7 101,99 €. Par contre, avec le report de 2017, le résultat de clôture de l'investissement est déficitaire de 77 911,84 €.

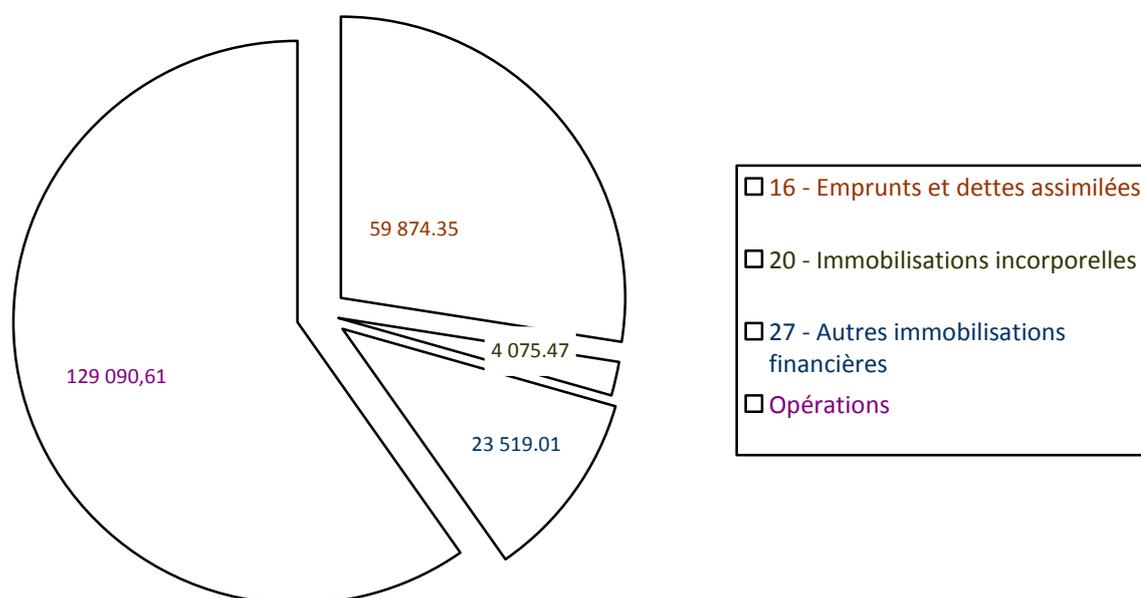
- Dépenses

Les dépenses d'investissement ont encore connu une diminution en passant de 246 075,40 € à 216 559,44 € en 2018. Cette diminution est liée au programme de l'agenda d'accessibilité des ERP avec des travaux de mise en accessibilité moindre. Il a toutefois été réalisé la mise en place de la vidéosurveillance, ainsi que des travaux de voirie plus importants et des aménagements liés à la nouvelle construction au centre village.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2018
16- Emprunts et dettes assimilées	59 874,35 €
20- Immobilisations incorporelles	4 075,47 €
Opération n° 100- Acquisitions de matériels	8 698,91 €
Opération n° 110- Bâtiments communaux	29 880,62 €
Opération n° 226- Réfection chaussées voirie	31 502,04 €
Opération n° 250- Programmation éclairage public	2 747,42 €
Opération n° 201501- Accessibilité bâtiments communaux	12 202,55 €
Opération n° 201601- Ancienne poste	22 025,40 €
Opération n° 201602- Extension réseau électrique	2 083,00 €
Opération n° 201603- Vidéoprotection	19 950,67 €
27- Autres immobilisations financières	23 519,01 €
TOTAL	216 559,44 €

Dépenses d'investissement par chapitre



- Recettes

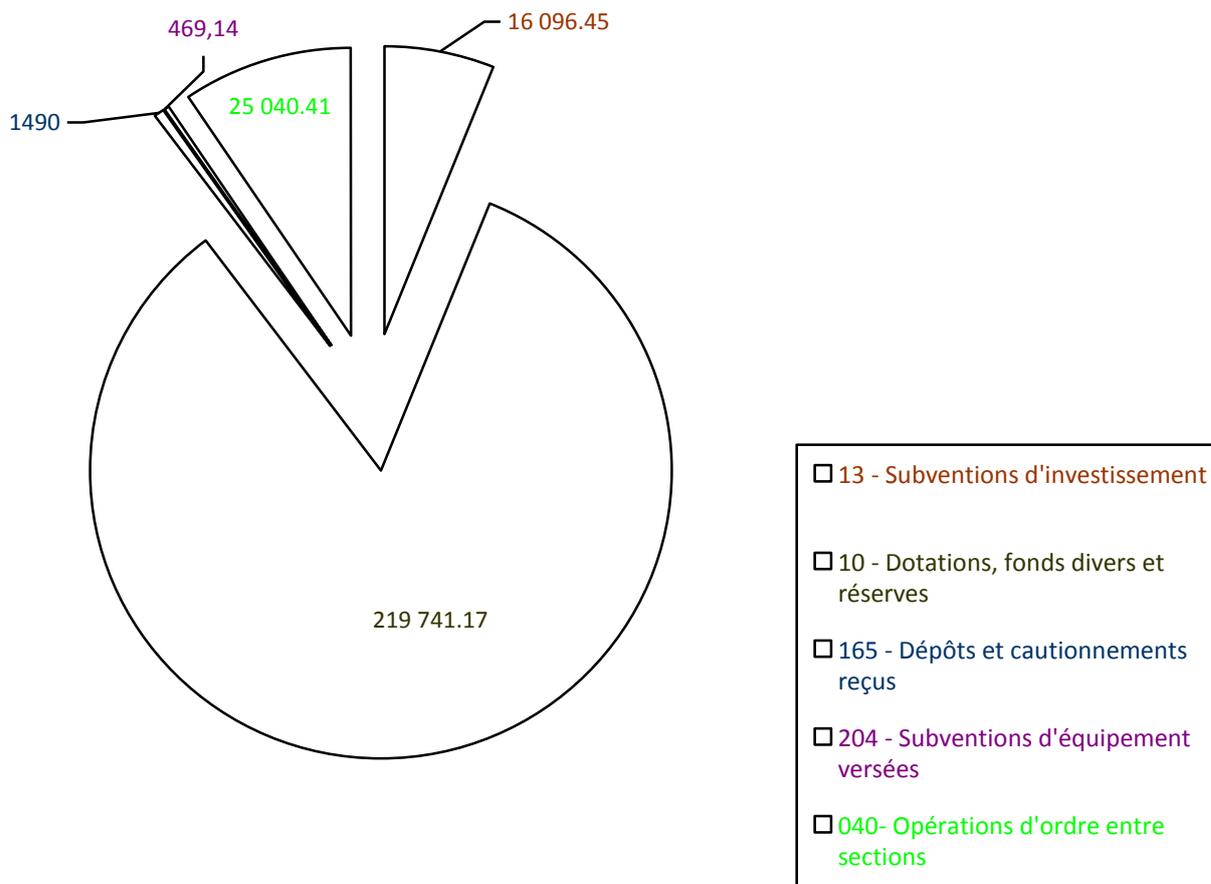
Les recettes d'investissement ont contenu une légère augmentation en passant de 257 703,06 € en 2017 à 262 837,17 € en 2018.

- Il a été affecté en excédent de fonctionnement capitalisé, la somme de 176 824,42 €, couvrant le déficit d'investissement 2017 reportée ainsi que celui des restes à réaliser, et en affectant une somme complémentaire en investissement.
- Le Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA), lié aux investissements en N-2, a diminué : 21 110 € en 2018 (25 850 € en 2017),
- La taxe d'aménagement a connu un fléchissement en s'élevant à 21 806,75 € contre 32 730,50 € en 2017
- La commune a perçu la Dotation des Equipements Ruraux Territoriaux (DETR) et la subvention au titre de la réserve parlementaire (sénateur) pour l'installation de la vidéoprotection, ainsi que la dotation territoriale pour la réfection de la pelouse du stade.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2018
13- Subventions d'investissement	16 096,45 €
10- Dotations, fonds divers et réserves	219 741,17 €
165- Dépôts et cautionnement reçus	1 490,00 €
204- Subventions d'équipement versées	469,14 €
040- Opérations d'ordre entre sections	25 040,41 €
TOTAL	262 837,17 €

Recettes d'investissement par chapitre



I.- BUDGET ANNEXE « Locaux commerciaux »

Ce budget a été créé au 1^{er} janvier 2018 pour la gestion de l'opération liée à la création de trois locaux commerciaux au centre village, en l'assujettissant à la TVA.

Section de fonctionnement

L'année 2018 se termine avec un excédent de fonctionnement de 33 754,48 €.

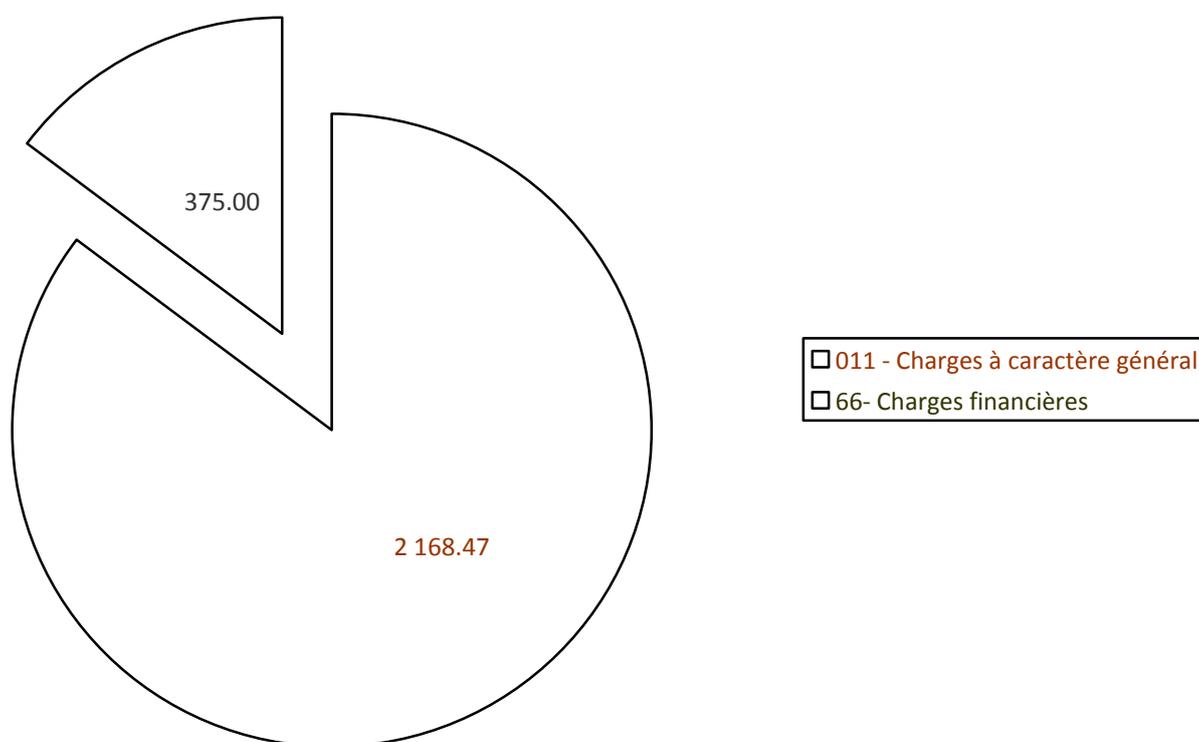
- Dépenses

Les dépenses de fonctionnement correspondent à la mise en place d'un bloc de boîtes aux lettres, à l'assurance des locaux, aux frais d'actes pour les baux des deux locaux loués et à la commission sur l'emprunt réalisé, représentant un montant de 2 168,47 € pour les charges à caractère générale. L'autre dépense porte sur les intérêts de l'emprunt sur 2018 pour une somme de 375 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2018
011- Charges à caractère général	2 168,47 €
66- Charges financières	375,00 €
TOTAL	2 543,47 €

Dépenses de Fonctionnement par chapitre



- Recettes

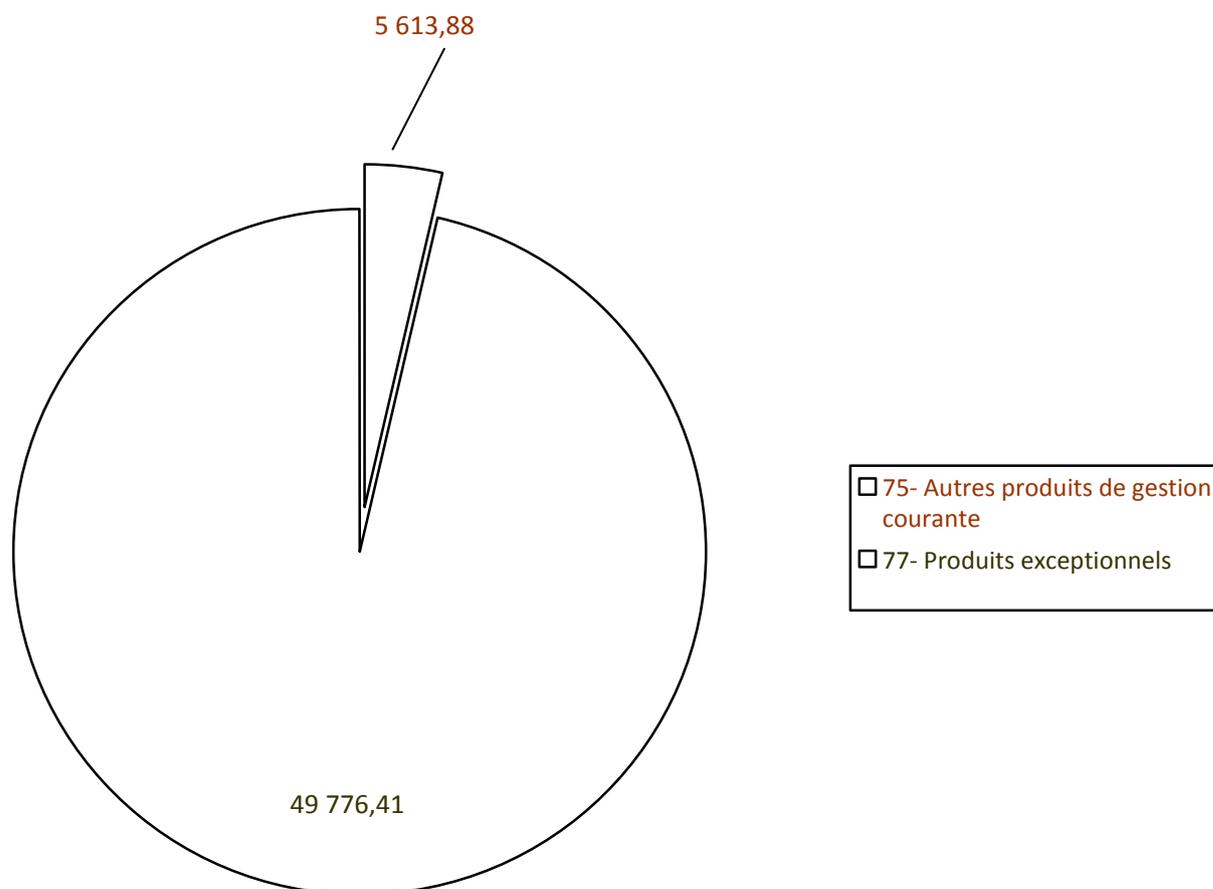
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 336 297,95 € pour :

- la location des locaux LC1 et LC2 en novembre et décembre,
- la subvention du budget principal d'un montant égal au prix de cession perçu par la commune en 2017.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2018
75- Autres produits de gestion courante	1 297,95 €
77- Produits exceptionnels	35 000,00 €
TOTAL	36 297,95 €

Recettes de Fonctionnement par chapitre



Section d'investissement

Elle est déficitaire sur l'année 2018 de 43 655,12 € et se solde, en tenant compte des restes à réaliser excédentaire de 36 586,96 €, par un déficit de 7 068,16 €.

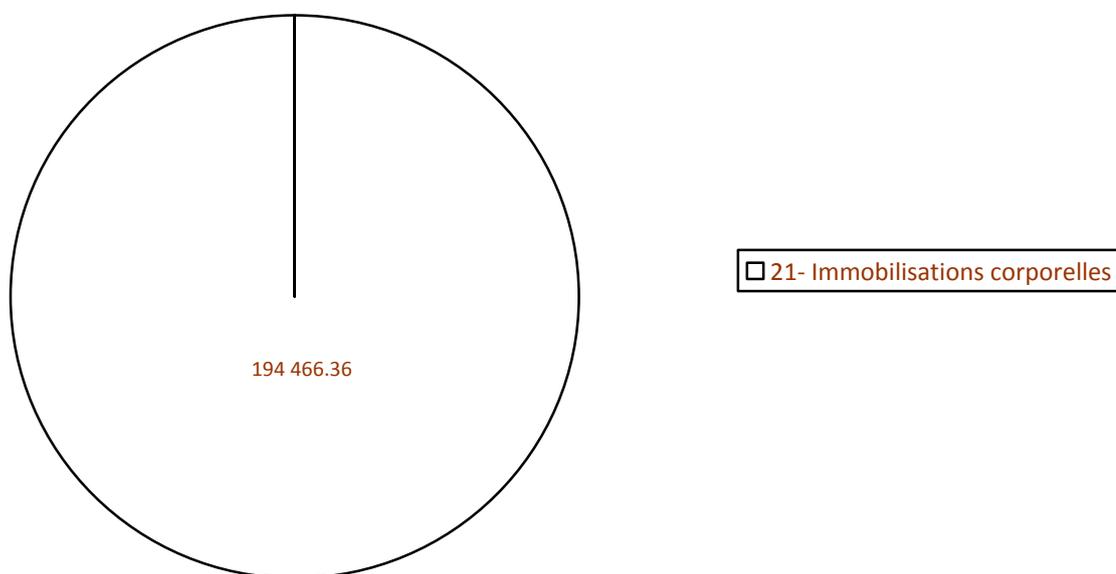
- Dépenses

Les dépenses d'investissement correspondent à l'acquisition à LOGIDIA des locaux commerciaux sis au rez-de-chaussée de l'immeuble construit au centre village.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2018
21- Immobilisations corporelles	194 466,36 €
TOTAL	194 466,36 €

Dépenses d'investissement par chapitre



- Recettes

Les recettes d'investissement sont composées d'un emprunt et des cautions pour les deux locaux loués.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2018
16- Emprunts en Euros	150 000,00 €
165- Dépôts et cautionnements reçus	811,24 €
TOTAL	150 811,24 €

Recettes d'investissement par chapitre

